

Témoignage client

Expert ■ Social

Consacrez-vous à vos missions de conseil grâce à Expert Social,

la solution d'externalisation de la paie d'ADP Micromégas
dédiée à la Profession Comptable



Pour Gisèle Benayoun, expert-comptable à Caluire, les missions sociales présentent un risque très élevé et sont difficiles à déléguer. Face au développement de son cabinet et à la complexité croissante de la matière, elle fait confiance à ADP Micromégas pour produire la paie. Confiance et coût maîtrisé sont les principaux facteurs qui lui ont fait choisir ADP Micromégas.

Elle nous livre sa vision de la paie et les enseignements qu'elle tire de son expérience.

Fiche d'identité

Gisèle Benayoun

- Cabinet : BENAYOUN
Installé à Caluire (69)
- Création cabinet : juillet 2004
- Effectif : 3 collaborateurs
- Clientèle : essentiellement de la TPE
et quelques belles PME
- Beaucoup de BTP et créations d'entreprises
- Missions : 95 % EC et 5 % CAC
- Activité sociale : 100 paies / mois

“ *ADP est vraiment un partenaire
de confiance que j'ai testé.
C'est une solution qualité/prix unique
sur le marché.* ”



VOS CLIENTS FONT APPEL À UN EXPERT...
Faites appel à un expert de la paie et du social !





Témoignage client

Un cabinet en développement

Je suis installée depuis 5 ans en ayant créé ma clientèle. Je travaillais seule au début, avec une apprentie. Ensuite, le cabinet a grandi ; nous sommes désormais quatre : trois assistantes et moi. La moitié de nos clients en expertise ont besoin d'une mission sociale. Nous avons un portefeuille de 30 clients entre 1 et 8 salariés, avec en plus un dossier de 25 paies par mois. Je gère aussi des ruptures conventionnelles, des DUE et des licenciements.



“Le social est une zone à risques pour le cabinet.”

La mission sociale est en développement constant dans mon cabinet. Au cours des dernières années, la complexité sociale a eu pour effet d'augmenter mon temps investi sur le social au détriment de mes autres missions de conseil pour les clients. J'estime que mon rôle au sein du cabinet est d'accompagner les clients dans les créations, le développement... C'est de plus en plus difficile car nous sommes submergés par des travaux de production de plus en plus lourds. La loi Fillon, la rupture conventionnelle, le dispositif zéro charge... Tout contribue à augmenter considérablement la production de documents. J'en suis arrivée à la conclusion que la paie doit être faite par des gens spécialisés qui ne font que cela.

Les solutions envisagées pour prendre en charge les missions sociales

Quand je suis arrivée à 20 dossiers en social, je me suis sentie envahie. J'aurais pu embaucher une personne en social. Cela m'aurait libéré du temps. J'ai renoncé à cette idée : j'aurais été encore plus fragile car très dépendante de cette personne.

Je n'ai pas souhaité m'aventurer dans ce pari. La main-d'œuvre en social est très difficile à trouver et en outre, elle est chère et volatile ! Plusieurs confrères m'ont fait part de gros problèmes qu'ils avaient rencontrés pour remplacer une personne du pôle social démissionnaire. Étant seule et n'ayant pas les moyens de recruter deux personnes, je n'ai pas voulu prendre un tel risque.



La rencontre avec ADP

J'ai rencontré ADP dans le cadre d'une conférence sur la loi TEPA. Un intervenant d'ADP m'a présenté, en fin d'exposé, la solution d'externalisation pour les cabinets.

Cette solution m'a immédiatement séduite. J'avais enfin du personnel très compétent, hautement spécialisé et fiable, qui ne pouvait pas me "lâcher" du jour au lendemain. Je pouvais ainsi réduire les risques avec une production fiabilisée.

J'ai tout de suite eu un très bon contact avec le représentant d'ADP. L'historique d'ADP et sa notoriété sur le marché de la paie et du social, le fait qu'ADP traite la paie de grands groupes jusqu'aux sociétés cotées, tout cela a renforcé ma confiance. La société est crédible, contrairement à des officines de toute petite taille qui se créent sans véritables compétences pour profiter des opportunités de ce nouveau marché.

J'ai trouvé le prix d'ADP minime par rapport au service rendu. Je facture la paie à 20 euros HT, et finalement le coût d'ADP est très raisonnable comparativement à ce prix de vente.

Alors qu'auparavant je perdais de l'argent avec le social, maintenant je vais en gagner et en plus je me libère du temps !

Mon choix pour ADP est vraiment lié à la confiance vis-à-vis de mes interlocuteurs ADP, et au coût très modeste.

“Vendre la paie moins de 11 euros, c'est vraiment un prix cadeau.”



Témoignage client

Un engagement à mon rythme

Après la conférence, nous avons eu des contacts mais je n'avais pas encore pris ma décision. L'engorgement de janvier 2009 a été le détonateur, car j'ai passé un mois entier à ne faire que du social. J'en ai eu une overdose et j'étais, de surcroît, très en retard sur tous mes bilans. Je ne voulais plus jamais vivre ça. ADP était pour moi la solution pour sortir de la galère.

J'ai commencé par choisir quelques dossiers que j'estimais difficiles ou risqués en raison, notamment, des conventions collectives complexes comme celles du bâtiment ou de la métallurgie. Nous avons externalisé une dizaine de dossiers en avril 2009. ADP a dû ressaisir tout l'historique de 2008 et des premiers mois de 2009. Il y avait des régularisations importantes à passer sur les paies des premiers mois de l'année. Nous avons commis quelques erreurs qu'ADP a détectées immédiatement. Aujourd'hui, ADP gère une dizaine de dossiers pour le compte de notre cabinet. J'ai testé, et ils m'ont démontré leur professionnalisme. Ils ont respecté tous leurs engagements. Grâce à ADP, j'ai une fiabilité sans faille sur tous les dossiers. Comme je suis très contente, j'ai pris la décision d'externaliser tous les dossiers du cabinet.

À compter de 2010, ADP reprend donc tous les dossiers du cabinet en matière sociale.

Je m'attends à un mois de janvier difficile dans la mesure où je dois gérer mes derniers dossiers, mais je sais aussi que c'est le dernier ! En 2010, ADP gèrera tout pour mon compte. Janvier m'était devenu insupportable. Il ne m'apportait rien : perte d'argent, perte de temps... Désormais, je pourrai aborder la période fiscale de manière plus zen.



“Quand on est un cabinet de petite taille et qu'on n'a pas les volumes pour deux personnes au minimum dans le département social, je pense que l'externalisation ADP est la seule solution raisonnable.”

Téléphone : 0825 825 436 - Email : contact@fr.adp.com
www.adpmicromegas.fr

ADP Micromégas
54, Route de Sartrouville - Parc Saint-Laurent - Immeuble 3
78232 Le Pecq Cedex



VOS CLIENTS FONT APPEL À UN EXPERT...
Faites appel à un expert de la paie et du social !

